

Dans Optim'BTP, un message d'alerte bloquant peut apparaître à la validation du marché « Action impossible : vous devez renseigner le compte tiers ». Ce message d'alerte est lié à un paramétrage qui bloque la validation du marché si aucun compte tiers n'a été renseigné dans la fiche annuaire. Ce paramétrage a pour but d'éviter des anomalies d'écritures comptables (pour absence de compte tiers).

Pour pouvoir valider votre marché, vous avez deux possibilités :

1. Vous devez **renseigner le compte tiers** sur la fiche annuaire du client ou du tiers payeur. A noter que s'il y a plusieurs profils comptables, le compte tiers doit être renseigné pour chacun d'entre eux.

| | | | | |
|----------------|------------------|--------------|--|----------------|
| Raison sociale | Client de LORRIS | | | ✓ Client |
| Nom réduit | LORRIS | Nature | ▼ | |
| Code | SIREN/SIRET | | Archiver <input type="checkbox"/> | |
| Adr 1 | 81 Rue de CENTRE | Adr 2 | Tel 1 | 09.08.07.06.05 |
| Adr 3 | Adr 4 | | Tel 2 / Port. | |
| CP | 45260 | Ville | LORRIS | Cedex |
| Secteur géo | Région Nord | Pays | France | |
| Web | Email | | info@altech.fr | |
| Information | Chargé Aff. | Mode règl. | Banque | |
| Client | Cpte fact. | | Etablis. | |
| Tiers attaché | Email facture | TVA | Taux normal | |
| Site | TVA Intra | | IBAN | |
| | | | BIC | |
| | APICOMPTA | Compte tiers | Compte client | |
| | CEGID | LORRIS | Compte collectif client (41100000 - Comp...) | |

2. Nous vous conseillons de ne pas désactiver ce paramétrage. Cependant, si cela est un point bloquant pour votre fonctionnement interne, vous pouvez choisir de **désactiver ce paramètre**.

Pour cela, avec les droits « superviseur », cliquez sur l'onglet Options puis Paramètres > Système > Application et dans la partie vente, décocher la case « Un tiers payeur sans compte tiers bloque le passage du marché en accepté ».



Paramètres

Rechercher

5- 6-

Si aucun compte de charge n'est renseigné, l'application propose le compte de charge par défaut du profil comptable.

Ventes

Ouvrage - Mode de calcul du prix de vente : Application d'un coefficient de vente unique sur la somme des prix de revient des sous-détails de l'ouvrage.
 Le prix de vente est calculé sur chaque ligne de sous-détail (Application d'un coef. par type d'article ou saisi), puis additionné pour obtenir le prix de vente de l'ouvrage.
 Défini par modèle.

Pour création de facture, forcer la date à la fin du mois précédent jusqu'au du mois (0 = Pas de forçage).

- Activer la création/modification automatique des prévisions financières pour tous devis accepté
- Activer la gestion des attachements
- Activer la gestion des bons d'intervention
- Activer la gestion des bons de travail
- Activer la TVA au prorata pour les travaux induits et indissociables
- Autoriser la modification des devis, situations, attachements et bordereaux validés (entreprise)
- Autoriser la modification des devis facturés
- Autoriser la modification des factures validées (entreprise)
- Autoriser la modification des marchés acceptés (pour droit facturation)
- Exclure des synthèses financières les demandes d'acompte de reprise antérieure
- La saisie d'un code d'article/ouvrage ne recherche que dans la base articles/études, pas dans la pièce en cours.
- Modification U. ou R.U. sur ligne BPU supprime le lien avec article BPU.
- Situation : Gérer des demandes d'acompte (Compta. méthode à l'achèvement)
- Un tiers payeur sans compte tiers bloque le passage du marché en "accepté"

Situation : Application par défaut du % d'avancement sur : Quantité de pièce Quantité Montant